

| |
|---|
| SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} juin 2015 |
|---|

A une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 1^{er} juin 2015 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No 2 – Madame Annie Rodrigue
 District No 3 – Madame Émilie Roberge
 District No 4 – Madame Claudia Vachon
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SEANCE ORDINAIRE du 4 mai 2015
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 Résolution pour reddition de comptes finale
 - 5.3 OMH- Acceptation des prév. budgétaires révisées & Paiement des contributions 2013 et 2014
 - 5.4 Autorisation congrès FQM

6. CORRESPONDANCE

7. LOISIRS & CULTURE

- 7.1 Embauche des animateurs – TERRAIN DE JEUX
- 7.2 Embauche des sauveteurs – PISCINE
- 7.3 Permis de réunion – PARC OASIS
- 7.4 Embauche d'une personne-ressource (BMX)
- 7.5 Demande de subvention Programme Véloce II

8. TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU

- 8.1 Acceptation des appels d'offres – Travaux rue Létourneau
 - Fourniture main d'œuvre et équipements
 - Conduite d'aqueduc et égouts
 - Regards
- 8.2 Acceptation des appels d'offres – Gravier
- 8.3 Acceptation des appels d'offres – Stationnement de l'aréna
- 8.4 Acceptation des appels d'offres – Bordures et trottoirs
- 8.5 Acceptation des appels d'offres – Travaux de pavage
- 8.6 Demande de participation à la réfection du 8e rang Nord

9. URBANISME

- 9.1 Signature entente Promutuel –Panneau électronique

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 11. Prochaine séance
- 12. Levée de la séance. Ouverture de la séance

15-06-6334

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 4 mai 2015

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 4 mai est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

15-06-6335

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 4 mai tel que présenté.

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

4.1 Délégation des comités :

15-06-6335.1

ATTENDU le décès de Pierre Vachon, et l'arrivée de Mme Annie Rodrigue, il est proposé par Claudia Vachon et résolu unanimement de procéder à certains changements au niveau des responsabilités des élus;

OMH : Annie Rodrigue

Comité consultatif d'urbanisme : Émilie Roberge

Chambre de commerce d'East Broughton : Annie Rodrigue

Responsable des travaux publics : Claude Duchesne

Responsable de la sécurité incendie : Claude Duchesne

Bibliothèque : Annie Rodrigue

Responsable de la culture : Annie Rodrigue

Les autres responsabilités et/ou délégations demeurent les mêmes.

4.2 Rapports des élus

- 1) Comité social intergénérationnel
- 2) Demande PIQM- MADA expédiée
- 3) Panneau d'affichage électronique
- 4) HLM : 1 poste est vacant sur le C.A
2 logements vacants à partir de juillet
- 5) Maison des jeunes : Recherche des gens pour siéger sur le C.A et un offre d'emploi sera publié prochainement RE : Ateliers
- 6) Régie intermunicipale Beauce-Amiante (mise au point du dossier)
- 7) Mardis de la culture (il y en aura 4 en 2015)
- 8) Rapport d'activités des sorties du service Incendie

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer

15-06-6336

CONSIDÉRANT QU'une liste de comptes et de dépenses, datée du 31 mai 2015, a été préparée par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **250 199.75 \$** incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de mai 2015 au montant de **211 479.55 \$** et **38 720.20 \$** pour les prélèvements salaires.

Il est à noter que des crédits seront appliqués sur les factures de Dunton & Rainville (1522.84\$) et la facture à Québec Vert (40.18\$) ne sera pas payée. Une correction sera aussi apportée sur un remboursement de soccer qui devait être de 20\$ et non de 80\$ tel qu'inscrit sur la liste.....ce qui viendra diminuer les comptes à payer de 1623.02 \$.

ADOPTÉ

5.2 Résolution pour reddition de comptes finale

15-06-6337

CONSIDÉRANT le traitement de la reddition de comptes actuellement en cours par le MAMOT;

CONSIDÉRANT l'ajout de nouveaux travaux dans la reddition de comptes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil municipal entérine les travaux proposés dans la reddition de compte finale.

ADOPTÉ

5.3 OMH- Acceptation des prévisions budgétaires révisées et paiement des contributions 2013 et 204

15-06-6338

A) Il est proposé par Claudia Vachon et résolu unanimement que la municipalité d'East Broughton adopte les prévisions budgétaires 2015 de l'OMH modifiées, avec une contribution municipale de 4 623 au lieu de 4472\$.

ADOPTÉ

15-06-6339

B) Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des contributions municipales 2013 et 2014 pour l'Office municipal d'Habitation et ce, après présentation des rapports financiers vérifiés. La contribution à verser est de **8179 \$**, soit 4423 pour 2013, 3651\$ pour 2014 plus 105\$ pour la participation relative au Accès-logis.

ADOPTÉ

15-06-6340

5.4 Autorisation congrès FQM

Il est proposé par François Baril et résolu unanimement que Kaven Mathieu et quatre autres élus municipaux participent au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu les 24, 25 et 26 septembre 2015. Les dépenses seront remboursées conformément à la politique en vigueur. Le tarif d'inscription est de 695\$/membre.

ADOPTÉ**6. CORRESPONDANCE**

Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Une demande d'un citoyen est reçue pour changer la signalisation à l'intersection de la 2^e rue Ouest et de la 7^e rue Ouest. Le Directeur des travaux publics est mandaté pour aller vérifier et le Conseil prendra une décision ultérieurement.

15-06-6341

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement que la municipalité d'East Broughton donne la permission aux organisateurs du DÉFI Paul VI d'utiliser certains équipements municipaux tels, les tréteaux et le camion incendie qui devra être conduit par un pompier (bénévolement) et ce, de façon à assurer la circulation sécuritaire.

ADOPTÉ

Une lettre de remerciements est adressée aux pompiers pour leur travail lors de l'intervention du 4 mai dernier, feu de broussailles à la ferme Derolan.

15-06-6342

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu d'autoriser le Bar le Traffic de St-Benoit à circuler sur notre territoire le 1^{er} août prochain, lors de la randonnée annuelle de motos.

ADOPTÉ

Quelques demandes du Comité de Démolition :

Le Comité de Démolition informe qu'il aimerait prendre la relève et organiser le feu de la St-Jean. Suite à l'annonce que les pompiers n'organisaient plus cet événement.....

15-06-6343

CONSIDÉRANT la demande du Comité de démolition pour organiser le feu de la St-Jean puisque le Comité social des pompiers a signifié son intention de ne plus faire cet événement;

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu unanimement d'autoriser le Comité de démolition à faire le feu de la St-Jean le 23 juin 2015 et ce, avec les conditions suivantes :

- Aucune accumulation de bois ne sera tolérée en dehors de l'endroit où sera monté le feu;
- Le Service incendie devra être sur place de façon bénévole
- Le bois ne pourra être apporté sur place avant le 17 juin 2015
- Le terrain devra être remis à l'état initial avant le 25 juin, date de début des activités du terrain de jeux.

ADOPTÉ

De plus, il aimerait obtenir la permission pour faire un « show de boucane » le vendredi précédent leur événement. Cette demande est mise à l'étude car le Conseil municipal aimerait avoir plus de précisions à ce sujet.

15-06-6344

De plus, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le comité de la course de démolition à utiliser les équipements, camions et terrain de la municipalité. Les camions seront conduits par les employés ou les pompiers du Service des incendies sur une base bénévole et en dehors des heures de travail.

ADOPTÉ

La demande d'un non-résident afin de faire baisser ses taxes de service est refusée.

15-06-6345

CONSIDÉRANT le don de 500\$ versé au club La Balade en 2015;
CONSIDÉRANT la demande de soutien financier pour l'acquisition d'un nouvel équipement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émilie Roberge et résolu unanimement d'aviser le club LA BALADE que la municipalité d'East Broughton ne peut répondre favorablement à leur demande.

ADOPTÉ

7. LOISIRS & CULTURE

7.1 Embauche des animateurs - TERRAIN DE JEUX

Claudia Vachon déclare son intérêt pour le prochain sujet et se retire de la salle à 20h35.

15-06-6346

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher par l'entremise du Centre d'emploi :

Amélia Fortier (10,55\$/h)

Catherine Michaud (10,55\$/h)

Cédrick Groleau (10,55\$/h)

Sarah-Maude Thivierge (10,55\$/h)

Adrianna Vachon (10,80\$) (2^e année/h)

Félix-Antoine Poulin (10,80\$) (2^e année/h)

Gabriel Breton (11,05\$) (3^e année/h)

Ariane Thivierge (10,80\$) (2^e année/h)

comme animateurs du terrain de jeux 2015 et ce, pour une période de sept semaines au taux horaire ci-haut mentionné et ce, selon leur nombre d'années d'expérience.

ADOPTÉ

Claudia Vachon réintègre la salle à 20h38.

7.2 Embauche des sauveteurs - PISCINE

15-06-6347

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher les personnes suivantes par l'entremise du Centre d'Emploi aux postes de sauveteurs pour la piscine soient Catherine Vachon, Samuel Jacques (aide-sauveteur) et Jérémy Lagueux (aide-sauveteur). Leur salaire est établi selon la grille acceptée préalablement :

Samuel Jacques (aide sauveteur:10,80\$/h) (2^e année)

Jérémy Lagueux (aide sauveteur : 10.80\$/h) (2^e année)

Catherine Vachon (11,40\$/h) (3^e année)

Ceux-ci auront un horaire adapté selon les besoins du service pour une durée de 7 semaines d'environ 18 heures.

ADOPTÉ

7.3 Permis de réunion - PARC OASIS

15-06-6348

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton autorise le coordonnateur aux loisirs et de la culture, M. Francis Jacques à faire une demande de permis de réunion pour toutes les activités ayant lieu au parc Oasis.

Le coût du permis est de 430\$. Le Conseil municipal autorise également la consommation d'alcool sur le terrain extérieur du Parc Oasis lors des activités inscrites sur la demande de permis de réunion.

ADOPTÉ

7.4 Embauche d'une personne-ressource - BMX

15-06-6349

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de M. Martin Plante pour donner les cours de « BMX » pour la période estivale 2015 et ce, pour un tarif de 400\$ par pour l'été.

ADOPTÉ

7.5 Demande de subvention Programme Véloce II

15-06-6350

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la présentation d'une demande de subvention au PROGRAMME VÉLOCE II (Re : Piste cyclable). Il est entendu que si la demande d'aide financière est acceptée, la MRC des Appalaches va signer un bail de 60 ans avec le MTQ pour l'utilisation de l'emprise de la voie ferrée à des fins récréatives.

Le maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉ

8. **TRAVAUX PUBLICS & HYGIENE DU MILIEU**

8.1 **Acceptation des appels d'offres- Travaux rue Létourneau**

15-06-6351

A) CONSIDÉRANT les travaux à effectuer sur la rue Létourneau;
 CONSIDÉRANT les appels d'offres expédiés pour la fourniture de main d'œuvre et équipements;

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu unanimement d'accepter la soumission de **Action Progex Inc.** pour la fourniture de main d'œuvre et équipements relativement aux travaux de la rue Létourneau et ce, avec un taux horaire de **402.42\$**.

Deux autres soumissions ont été reçues soit celles de :

1. T.G.C dont le prix horaire est de 415.50\$
2. Transport R. Fecteau dont le prix horaire est de 581.20\$

Ladite acceptation étant conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt à ce sujet par le MAMOT.

ADOPTÉ

15-06-6352

B) CONSIDÉRANT les travaux à effectuer sur la rue Létourneau;
 CONSIDÉRANT les appels d'offres expédiés pour la fourniture de conduite d'aqueduc et d'égouts;

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement d'accepter la soumission de EMCO pour la fourniture de conduite d'aqueduc et d'égouts. Ladite soumission s'élève à un montant total de 58 365.26\$, taxes incluses.

Quatre autres soumissions ont été reçues soit celles de :

1. Distribution Brunet dont le prix est de 59 924.42\$
2. Wolseley dont le prix est de 60 420.45\$
3. J.U Houle dont le prix est de 66 755.12\$
4. Réal Huot dont le prix est de 68 194.75\$

Ladite acceptation étant conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt à ce sujet par le MAMOT.

ADOPTÉ

15-06-6353

- B) CONSIDERANT les travaux à effectuer sur la rue Létourneau;
 CONSIDÉRANT les appels d'offres expédiés pour la
 fourniture de conduites en béton et regards;

Il est proposé par Francois Baril et résolu unanimement
 d'accepter la soumission de Béton Provincial pour la
 fourniture de conduites en béton et regards. Ladite
 soumission est au montant de 19 847.07\$ (taxes incluses)

Une autre soumission a été reçue soit celle de :

1. Industries de ciment La Guadeloupe 21 605. 30\$ plus
 taxes.

Ladite acceptation étant conditionnelle à l'approbation du
 règlement d'emprunt à ce sujet par le MAMOT.

ADOPTÉ

8.2 Acceptation des appels d'offres- Gravier**15-06-6352**

CONSIDERANT les travaux à effectuer dans la municipalité;
 CONSIDÉRANT les appels d'offres expédiés pour la
 fourniture de matériaux granulaires;

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu unanimement
 d'accepter la soumission de CONCORBEC pour la
 fourniture de matériaux granulaires. Ladite soumission est
 au montant de 59 887.75\$

Trois autres soumissions ont été reçues soit celles de :

2. Gravière GNVR dont le prix est de 82 487.66\$
3. M. J Lessard dont le prix est de 87 481.89\$
4. ALO Pomerleau dont le prix est de 98 294.20\$

Ladite acceptation étant conditionnelle à l'approbation du
 règlement d'emprunt à ce sujet par le MAMOT.

ADOPTÉ

8.3 Acceptation des appels d'offres- Stationnement de l'aréna

Ce point sera traité au point 8.4 car les soumissions demandées pour les bordures et trottoirs incluait le stationnement de l'aréna.

ADOPTÉ

15-06-6353

8.4 Acceptation des appels d'offres- bordures et trottoirs

CONSIDÉRANT les appels d'offres expédiés pour les bordures et trottoirs;

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement d'accepter la soumission de Construction BMQ au montant de 84 692\$ pour la réalisation des bordures et trottoirs.

Deux autres soumissions ont été reçues soit celles de :

1. Exc. Jean Leclerc dont le prix est de 91 945.51\$
2. Lambert & Grenier dont le prix est de 102 625\$

ADOPTÉ

8.5 Acceptation des appels d'offres- Travaux de pavage

UN seul soumissionnaire a déposé une soumission mais puisque le total de la soumission dépasse le montant de 100 000\$, il est proposé par Annie Rodrigue et résolu unanimement de refaire une demande de soumissions publiques.

ADOPTÉ

8.6 Demande de participation à la réfection du 8^e rang Nord

15-06-6354

ATTENDU la demande du Comité des Cerfs relativement à la réfection 400 mètres linéaires de pavage du 8^e rang Nord ;

ATTENDU QU'une demande a été reçue de la municipalité de Sacré-Cœur de Jésus afin que la municipalité d'East Broughton confirme sa participation financière à la hauteur de 50% des coûts de réfection, et ce, tel que convenu lors d'une sentence arbitrale qui a été rendue le 28 novembre 2007 concernant le 8^e rang Nord ;

ATTENDU QUE l'estimation des coûts se situe autour de 75 000 \$;

ATTENDU que ces travaux n'ont pas été prévus lors de la préparation budgétaire de novembre dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers de reporter les travaux aux années 2016 ou 2017 puisque le budget voirie pour la présente année financière est déjà affecté dans son entier.

ADOPTÉ

9. URBANISME

9.1 Signature entente Promutuel - Panneau électronique

15-06-6355

ATTENDU la demande effectuée auprès de Promutuel Assurances Beauce-Etchemins en vue d'un partenariat financier relativement à la mise en place d'une enseigne munie d'un cadran numérique;

ATTENDU la réponse positive de Promutuel Assurances Beauce-Etchemins;

ATTENDU QUE leur participation s'établit en cinq (5) versements égaux de 2000 \$ par année pendant cinq (5) ans, et ce, pour une visibilité s'échelonnant sur une période de dix (10) ans ;

ATTENDU QU'un protocole d'entente est à intervenir entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu d'autoriser le Maire et le Directeur général à signer un protocole d'entente détaillant les conditions de la dite entente à intervenir avec Promutuel Assurances Beauce-Etchemins.

ADOPTÉ

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.
Aucune question ne fut posée.**

11. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le 6 juillet 2015 à 19h30.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-06-6356

**Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des
conseillers de clore la séance à 20h48.**

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Manon Vachon, sec-trés. adjointe